

Mairie  
de  
**GANZEVILLE**



## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt trois novembre à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, Maire.

Etaient présents et représentés : Mesdames PARIS, BENOIST, LOISEL, SERVAIN (représentée par Mme BENOIST) et FOURE et Messieurs CROCHEMORE, BOUDIN, CUFFEL, BONNET (représenté par M. COUSIN) et COUSIN

Secrétaire de séance : Cynthia LOISEL

**Ouverture de la séance à 18h00 avec 10 membres votants sur 10 en exercice**

### **Proposition de porter 2 délibérations sur table :**

1-Délib : *Adoption des nouveaux tarifs communaux pour l'année 2023*

2-Délib : *Choix du projet d'aménagement du bâtiment 21 Route de la Vallée*

☞ **Le Conseil Municipal accepte de porter ces 2 points supplémentaires à l'ordre du jour**

### **Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal**

**Délibération 50/2022**- Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2022

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents*

**Délibération 51/2022**- Passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2023

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 52/2022**- Décisions modificatives concernant l'imputation des travaux d'enfouissement de réseaux et éclairage public

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 53/2022**- Économie d'énergie – éclairage de l'Église  
Arrêté de l'éclairage extérieur de l'église à compter du 2 janvier 2023

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 54/2022**- Nomination et traitement de la secrétaire de mairie au 1er janvier 2023  
Le poste d'agent administrative pour occuper les fonctions de secrétaire de Mairie est nommé pour un agent contractuelle d'une année.

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 55/2022**- Élection du Président et des Vices-Présidents du RPC Contremoulins – Ganzeville – Toussaint

Président : Monsieur Régis HAINGUE et Vice-Présidents : M. Jean-Marie CROCHEMORE et Monsieur Gérard COLOMBEL

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 56/2022**- Participation financière 2022/2023 au fonctionnement du RPC Contremoulins – Ganzeville – Toussaint

Le montant de base d'appel de participation au frais de fonctionnement s'élève à 2 500€ par élève et par an

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 57/2022**- Indemnité de frais de déplacement dans le cadre de formation.

Indemnité fixé sur la base barème fiscal kilométrique

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 58/2022**- Information du rapport annuel sur le R.P.Q.S. (prix et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement collectif) SIAEPA Toussaint-Contremoulins

☞ *Confirmation à l'unanimité des membres présents et représentés d'être informés*

**Délibération 59/2022**- Information du rapport annuel sur le R.P.Q.S. (prix et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement collectif) SIAEPA Fécamp-Sud-Ouest

☞ *Confirmation à l'unanimité des membres présents et représentés d'être informés*

**Délibération 60/2022**- Nomination du correspondant incendie et secours

Il a été nommé Monsieur Dominique COUSIN, membre du Conseil Municipal

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 61/2022**- Déplacement du panneau d'entrée d'agglomération Route de la Vallée venant de Fécamp

Pour la sécurité de l'entrée du village en venant de Fécamp, le projet de déplacement du panneau d'entrée de la zone d'agglomération sera soumis aux services compétents du Département, afin de réaliser l'aménagement de la voirie.

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 62/2022**- Travaux bâtiment rue du Moulin future MAM

Le budget d'aménagement du bâtiment est maintenu à 70 000€

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 63/2022**- DELIBERATION SUR TABLE- Tarifs communaux pour l'année 2023

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

**Délibération 64/2022**- DELIBERATION SUR TABLE- Choix du projet d'aménagement du bâtiment 21 Route de la Vallée

2 projets de création de gîtes sont proposés et un troisième a été demandé avant de finaliser le projet.

☞ *Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés*

## **Questions diverses**

### **Informations :**

-La cérémonie des vœux du Maire se tiendra le JEUDI 12 JANVIER 2023 A 18H30 à la salle des fêtes

**Pas d'autre question étant évoquée, la séance est close à 19h45**

**Le Maire  
Jean-Marie CROCHEMORE**

